Communiqué

Soutien total au personnel de l'Education nationale en grève !

Dans les établissements scolaires, les agents territoriaux ont aussi des revendications !

Les enseignants de Seine-Saint-Denis sont mobilisés depuis la rentrée pour l'abandon de la réforme du « choc des savoirs » c'est-à-dire contre le tri social, pour des créations de poste en masse et des moyens pour que les établissements puissent tout simplement fonctionner.

Ils ont raison, ils ont tout notre soutien !

Dans leurs assemblées générales, nos collègues de l'Education nationale, avec leurs syndicats, ont estimé qu'il manque 5000 postes d'enseignants en Seine-Saint-Denis et 2200 postes d'AESH, 175 CPE, 650 assistants d'éducation et 320 assistants pédagogiques …

Le fonctionnement des écoles, des collèges, des lycées repose également sur des agents territoriaux : ATSEM, Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement (ATTEE), agents de ménage, animateurs… pour eux aussi il y a urgence !

=> Selon les villes, ici on a 1 agent de restauration pour 60 élèves, là c'est 1 agent pour 80 élèves. Tous travaillent à flux tendu, sans aucune reconnaissance de la pénibilité de leur travail, avec du matériel souvent obsolète…

=> Pour que les établissements soient propres pour accueillir les élèves et les enseignants, les premiers et premières de corvées travaillent dans des amplitudes journalières de plus de 9 heures, parfois sans pause malgré leur caractère obligatoire, à flux tendus, sans reconnaissance de la pénibilité de leur travail. Les journées sont épuisantes, le matériel vieillissant…

=> Dans les collèges du département, selon le syndicat CGT du Conseil départemental, il manque environ 1500 postes d'ATTEE. Le personnel n'est pas remplacé, les dégradations augmentent malgré les signalements, les conditions de travail sont de plus en plus pénibles.

=> Dans les lycées du département, selon le syndicat CGT du Conseil régional, il manque 600 à 700 postes d'ATTEE (plus de 2000 postes manquants sur toute la région). Le personnel technique des établissements d'enseignement a 51 ans de moyenne d'âge. Les faibles salaires et les conditions de travail pénibles ne sont pas attractifs. Est-ce surprenant ?

=> Dans les écoles la fatigue des personnels est immense en fin de journée. Le matériel adapté à la taille des enfants, provoque des troubles musculo-squelettiques, les taux d'encadrement nécessaires à la sécurité des enfants et des personnels sont fréquemment non assurés… Les ATSEM doivent accompagner les enfants, les surveiller, les aider, les materner… sans aucune reconnaissance professionnelle et salariale…

=> Les animateurs, de plus en plus précaires, avec des contrats courts, confrontés à des situations régulières de sous-effectif ne peuvent pas proposer d'activités éducatives aux enfants et doivent faire de la garderie si ce n'est du gardiennage…

Dans les écoles, dans les collèges, dans les lycées les premiers de corvées en ont assez !

Et il n'y a pas qu'en Seine-Saint-Denis…

Oui il faut un plan d'urgence ! Cela passe aussi par respecter les agents territoriaux ! Cela passe par :

=> augmenter nos salaires (avec l'augmentation du point d'indice à 6 euros, ce qui donnerait un début de carrière à 2200 euros bruts). Pour recruter des agents motivés, donc pour le bien-être des enfants, des élèves, il faut augmenter les salaires, un point -*à 6 euros*- c'est tout !

=>recruter et former des agents en nombre suffisant pour assurer des rotations dans la journée, accompagner et encadrer les enfants avec toute l'attention et la patience nécessaire, ce que les sous effectifs et les cadences pénibles ne permettent pas.

=> recruter et former des agents techniques, leur fournir le matériel et les budgets nécessaires pour entretenir les établissements !

A messieurs Macron, Attal, Guérini,

A mesdames et messieurs les maires,

A monsieur le président du Conseil départemental,

A madame la présidente du Conseil régional,

N'oubliez pas les agents territoriaux… pour eux aussi il y a urgence… chez eux aussi la colère gronde !

Bobigny, le 20 mars 2024

Coordination Syndicale Départementale CGT 93
Bourse départementale du travail, 1 place de la Libération 93000 BOBIGNY
csdcgt93@gmail.com / tél : 01 48 96 35 76